



Séance du conseil d'administration du Cnous  
du 6 juillet 2017

### Délibération CA-2017-07-06-1

relative à l'adoption du relevé de décision et du PV  
du Conseil d'administration du 27 février 2017

---

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNOUS

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation,  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,  
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous adopté le 27 mars 1997 et modifié le 9 juillet 2010  
et le 24 novembre 2016,  
Vu les projets de procès-verbaux et de relevé de décisions soumis au Conseil d'administration,*

- **Point de l'ordre du jour**

1. PV et Relevé de décision du Conseil d'administration du Cnous du 27 février 2017

- **Entendu l'exposé de Monsieur Emmanuel GIANNESINI, Président du Cnous,**

- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Approbation du PV et du relevé de décision du Conseil d'administration du 27 février 2017

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve**, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 27

Quorum : 9

Nombre de membres participant à la délibération : 18

Nombre de procurations : 9

Abstentions : 0

**Pour : 27**

Contre : 0

Fait à Vanves, le 24 juillet 2017

**Emmanuel GIANNESINI**

**Pièce jointe :** - PV et relevé de décision du Conseil d'administration du Cnous du 27 février 2017

Délibération transmise au Ministre chargé de l'enseignement supérieur le

Délibération publiée sur le site internet du cnous le